Université BORDEAUX MONTAIGNE

(Annexe n°2)

Liste de candidatures

Arrêté portant organisation d'une élection au conseil de l'UFR STC (Collège Usagers)

- scrutin du 26 novembre 2024 -

➔ Nombre de sièges à pourvoir : 5 sièges et autant de suppléants

Nom de la liste : ……..

Appartenance et soutien (facultatif) : ……..

- La liste doit comprendre alternativement un candidat de chaque sexe.
- Les candidats sont présentés par ordre préférentiel.
- La liste comprend :
  - au minimum un nombre pair de candidatures égal ou supérieur à 5 et représentants au moins 2 départements différents parmi les 3 départements de l'UFR STC (Géographie, Science de l'Espace et du Territoire ; Sciences de l'Information et de la Communication (ISIC) ; Aménagement, Tourismes et Urbanisme (IATU)) ;
  - au maximum 10 candidatures devant comporter un candidat issu de chacun des 3 départements de l'UFR STC.

Rang	Nom de famille	Prénom(s)	Sexe F/H	Diplôme – formation préparé(e) en 2024/2025	Composante d'inscription	Département
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Fait à : le :

Signature (délégué de liste) :

Nom(s), prénom(s) – courriel et numéro de téléphone du délégué de liste

☞ **Joindre impérativement** les actes de candidature individuelle signés par chaque candidat ainsi que la une photocopie de pièce justificative d'identité (carte Aquipass/Izly ou à défaut le certificat de scolarité 2024/2025 et carte nationale d'identité ou passeport ou permis de conduire).